

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 MAI 2014**

**PRESENTS** : M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Laure GERBAUD a été désignée secrétaire de séance.

**1 – PRESENTATION DE  
L'ESQUISSE D'AMENAGEMENT  
DU QUARTIER D'HABITATION  
SITUE RUE DE LA BROUSSE ET  
DENOMINATION DE CE  
NOUVEAU LOTISSEMENT**

Mr le Maire demande au conseil de définir un nom pour ce futur lotissement. Après délibération, le Maire propose, pour se référer au bois des acacias qui est un peu plus loin de dénommer ce lotissement « lotissement des Acacias ». A l'unanimité, le conseil l'accepte.

Mme Maia PERNET architecte urbaniste-paysagiste, du cabinet d'architecture de la Rochelle et Mr Cyril BOISSELET, de l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée (assistant à maîtrise d'ouvrage) sont venus présenter l'esquisse de cette future zone d'habitation, d'une surface globale de 5,6 hectares. L'aménagement sera scindé en deux tranches dont la première serait de 2 Ha 30 avec 26 lots d'environ 624 m<sup>2</sup> en moyenne, intégrant deux logements sociaux. Le bassin d'orage servirait aux deux tranches.

Après discussion, le conseil, à l'unanimité, valide l'esquisse d'aménagement de la tranche N°1 du projet de lotissement telle que présentée.

La phase avant projet pour la 1<sup>ère</sup> tranche va pouvoir commencer.

**2 - FIXATION DES TARIFS ETE DU CENTRE DE LOISIRS**

Mr le Maire informe le conseil qu'une convention de partenariat a été signée entre la commune et l'association Calypso de Pouzauges pour l'animation de l'accueil de loisirs de Monsireigne, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les tarifs des séjours de cet été doivent être fixés par le conseil. Mme Anne GODREAU, l'adjointe responsable de la garderie, s'est réunie avec la commission, la Directrice « Mélinda » et Amandine qui sera responsable du centre cet été. Il est proposé au conseil de fixer les mêmes tarifs que ceux de Calypso.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants :

<b>Séjours 6 – 8 ans</b>							
<b>Date</b>	<b>Thème</b>	<b>Durée</b>	<b>Tarif de base</b>	<b>QF&lt;500</b>	<b>QF 501-700</b>	<b>QF 701 - 900</b>	<b>QF &gt; 900</b>
8 au 11 juillet	Vacances à la ferme	4 jours	125 €	69 €	81 €	93 €	105 €
15 au 18 juillet	Vacances à la plage	4 jours	139 €	83 €	95 €	107 €	119 €
22 au 25 juillet	Multi activités	4 jours	125 €	69 €	81 €	93 €	105 €
29 juillet au 1 <sup>er</sup> août	Mervent aventure	4 jours	119 €	63 €	75 €	87 €	99 €
19 au 22 août	Vacances et Nature	4 jours	129 €	73 €	85 €	97 €	109 €

<b>Séjours 9 – 11 ans et 12 – 14 ans</b>							
<b>Date</b>	<b>Thème</b>	<b>Durée</b>	<b>Tarif de base</b>	<b>QF&lt;500</b>	<b>QF 501-700</b>	<b>QF 701 - 900</b>	<b>QF &gt; 900</b>
7 au 11 juillet	Le Calypso Tour	5 jours	149 €	79 €	94 €	109 €	124 €
7 au 11 juillet	Vacances à l'Île d'Yeu	5 jours	215 €	145 €	160 €	175 €	190 €
15 au 18 juillet	Vacances Aventure	4 jours	149 €	93 €	105 €	117 €	129 €
21 au 25 juillet	Multi activités	5 jours	159 €	89 €	104 €	119 €	134 €
28 juillet au 1 <sup>er</sup> août	Sport et challenge	5 jours	169 €	99 €	114 €	129 €	144 €
18 au 22 août	Vacances à la Plage	5 jours	169 €	99 €	114 €	129 €	144 €

Tarif de base = Tarif horaire de référence avant déductions des aides CAF/MSA

La commission garderie propose qu'un acompte soit demandé aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) pour les séjours ainsi que pour les demi-journées ou journées. Le conseil accepte de demander cet acompte.

Pour information : les enfants du centre périscolaire ont participé à la fête du prix littéraire des centres de loisirs. Six livres étaient proposés par la Direction Départementale de la cohésion sociale de la Vendée et la C.A.F. Après avoir lu les ouvrages, les enfants sont venus en mairie voter, en présence du Maire. Le livre « les robots n'aiment pas l'eau » a remporté les suffrages.

### **3 – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU COMITE DE JUMELAGE**

Le conseil a désigné :

☞ Mme Anne GODREAU, déléguée titulaire,  
☞ Mr Michel BOCQUIER, délégué suppléant.

### **4 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS**

Suite au renouvellement du conseil, une nouvelle commission communale des impôts directs doit être constituée. Elle est composée du Maire ou de son adjoint délégué et de 6 commissaires titulaires ainsi que de six commissaires suppléants. Les membres sont désignés par la Direction générale des Finances Publiques de la Roche-sur-Yon sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Après délibération, le Maire va proposer une liste de 24 personnes inscrites au rôle des impositions directes locales dans la commune.

### **5 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE DE POUZAUGES**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une élève de la commune est scolarisée à l'École publique Jules Verne à Pouzauges pour l'année 2013/2014. La participation demandée par la ville de Pouzauges est de 644 €. Le Maire précise que cet enfant allait déjà dans cette école avant d'emménager à Monsireigne, Le conseil accepte cette participation.

### **6 – PARTICIPATION FINANCIERE AU SAGE DU LAY**

Mr Joël CHATEIGNER, adjoint, qui suit ce dossier, explique aux élus le rôle du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lay). Comme les années précédentes, le Syndicat Mixte du Marais Poitevin, Bassin du Lay a décidé de reconduire la solidarité de bassin versant en sollicitant les 105 communes du bassin. Le conseil accepte la participation financière demandée pour 2014 qui est de 62.03€. Elle est calculée pour 33 % en fonction du nombre d'habitants, 33 % en fonction de la superficie de la commune incluse dans le périmètre du SAGE du Lay, et de 33 % en fonction du potentiel fiscal global.

### **7 – PERMANENCES POUR LE BUREAU DE VOTE**

Des permanences de 8 H à 18 H ont été mises en place pour les élections européennes du 25 mai.

## **8 – DECISIONS DU MAIRE** **PRISES PAR DELEGATION**

Suite à sa délégation, le Maire informe le conseil qu'il a signé :

☞ le contrat de maîtrise d'œuvre avec la SAET, pour les travaux de voirie 2014, pour un montant de 7158.26 € TTC. Cette société prépare actuellement l'appel d'offre qui va paraître dans la presse et sur le site « marchespublics85.fr ». Le conseil, lors de la réunion du 24 juin décidera du choix de l'entreprise attributaire du marché.

☞ le bon de commande auprès d'ADEQUAT de Valence pour l'achat d'une table, d'une paire de buts et d'un petit ensemble de jeux d'un montant de 3 397.48 € TTC pour la zone de loisirs. L'installation se fera fin juin, début juillet.

☞ la commande auprès de la CAMIF, pour un écran de projection pour la mairie, d'un montant de 207.60 € TTC

☞ la commande auprès de WESCO, d'une table pour la garderie, d'un montant de 244 €,

## **9 – INFORMATIONS DIVERSES**

- 1) Le logement 13 rue de Rochereau sera libre au 1<sup>er</sup> août,
- 2) Demande d'achat ou de location du local de stockage communal, cadastré ZP 133 de 43 m2, situé à côté du logement 53 rue de Rochereau : les élus sont amenés à réfléchir de la vente ou de la location de ce bâtiment. Une réponse sera donnée au demandeur en septembre.
- 3) Travaux d'effacement de réseaux Rue de la Roche Batiot : Les travaux vont se réaliser de la mi-mai au 30 juin par l'entreprise Sturno de Pouzauges.
- 4) Mr le Maire informe le conseil que le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) de Nicolas Guillemoteau, arrive à échéance le 30 juin prochain. Le conseil avait pris une délibération s'engageant à l'embaucher au 1<sup>er</sup> juillet prochain, au poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire pendant 1 an puis titulaire par la suite. Pour convenance personnelle, il ne souhaite plus ce poste. En conséquence un nouveau recrutement doit être effectué. Un appel à candidature a été publié sur le site de la Maison des Communes et par affichage en Mairie.

5) Les élus ont été destinataires de la documentation de Trivalis et du livret « Votre commune » ainsi que du trombinoscope de tous les conseillers et employés communaux,

6) Construction d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux : La lagune étant située en zone inondable, il est préconisé de faire une digue entre la lagune et les futurs roseaux. Un remblaiement de 5 000 m3 de terre serait nécessaire. Une autre solution pourrait être retenue, celle de bacs en béton. Parallèlement la parcelle de l'autre côté de la lagune, appartenant à Mr Pierre CHARRIER pourrait convenir. Le propriétaire est d'accord pour que la SICAA de Belleville-sur-Vie (assistant à maître d'ouvrage) étudie la possibilité de réaliser des travaux sur ce terrain. Des informations devraient parvenir en mairie avant les vacances d'été, afin de trouver la solution la plus convenable au niveau technique et la moins onéreuse.

7) Une réunion de la commission bâtiment a été fixée au mardi 3 juin à 19 H 30 pour présenter les futurs travaux de la salle de sports ainsi que le planning. Un plan du bourg faisant apparaître tous les bâtiments communaux a été demandé. Il est en cours de réalisation et sera remis lors de la prochaine réunion du conseil,

8) La commission bulletin et site internet, (sous la responsabilité d'Anne GODREAU), adjointe, se réunira le mardi 17 juin à 18 H 30, en mairie.

9) Distribution auprès de la population du bulletin communautaire et des informations communales : Chaque conseiller aura son secteur de distribution, soit une trentaine de foyers environ.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 3 juin, à 20 H 30. Au programme (entre autres) : la relecture des budgets votés en mars dernier.

Le Maire  
Michel BOCQUIER

Vu par la secrétaire : Laure GERBAUD